

## ■ Rentrée scolaire

Les pieds dans l'eau, la tête ailleurs.

N'oubliez pas cependant, que la rentrée scolaire a lieu le **1<sup>er</sup> septembre 2022**.

## ■ Suivez-nous partout...

Profitez de l'été pour télécharger l'application mobile CityAll.

Retrouvez ainsi toutes les actualités de votre village, même sur votre lieu de vacances.

Bon été et à très bientôt...



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville



## En bref...

Durant les fortes chaleurs :

### **Rester à l'intérieur et au frais**

Aux heures les plus chaudes, entre 12h00 et 16h00, il est conseillé de rester à l'intérieur et de ne pas s'exposer au soleil et à la chaleur.

Pour conserver un logement le plus frais possible, il est conseillé de :

- fermer les volets, fenêtres et rideaux dès que la température extérieure augmente ;
- faire des courants d'air frais dès que l'air extérieur est plus frais ;
- utiliser des ventilateurs, même s'ils n'aident pas à réduire la température d'une pièce ;
- les nourrissons, les jeunes enfants et les seniors doivent s'exposer le moins possible à la chaleur et au soleil. En cas d'exposition, pensez à prendre un parasol, ainsi qu'un chapeau.

### **Boire beaucoup d'eau**

En temps normal, il est conseillé de boire au moins 1,5 litre d'eau par jour. Pendant une journée chaude, il est recommandé de passer à 3 ou 4 litres d'eau par jour et par adulte. Conservez une grande bouteille à portée de main et assurez vous de l'avoir finie deux fois à la fin de la journée.

### **Prévenir la déshydratation**

Les nourrissons, les jeunes enfants et les personnes âgées sont les plus à risque de déshydratation. Il est conseillé de les pousser à boire très régulièrement de petites quantités d'eau.

### **Éviter de transpirer trop**

Il est déconseillé de faire du sport en cas de fortes chaleurs.

### **Adapter son alimentation**

Consommer davantage d'aliments riches en eau tels que les fruits (pomme, orange, banane, tomate, pastèque (= melon d'eau), pêches...) et légumes (concombres, courgettes, brocoli...).

Luray



Juillet/Août 2022



## Parole d' élu

La fin d'année scolaire approche et pendant que petits et grands profiteront de la pause estivale, des travaux seront lancés dans le groupe scolaire Jules Ferry :

- Réfection des maçonneries et pose d'un nouveau portail d'accès au niveau de l'entrée rue de l'ancienne mairie ;
- Travaux de plomberie dans les sanitaires et de peinture pour un des préfabriqués ;
- Réalisation d'une zone de sécurité et balisage devant l'école rue de l'ancienne mairie.

Concernant les travaux d'enfouissement rue du pressoir et la partie travaux publics pour le lotissement Gas Bernier 3, ils se finaliseront durant cette même période.

Pour tous ces travaux, la municipalité s'excuse pour la gêne occasionnée.

Par ailleurs, au niveau scolaire, la municipalité confirme un effectif de 190 élèves pour la rentrée de septembre 2022 (identique à celui de 2021), avec l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Le nombre de classes passera ainsi, de 7 à 8.

Enfin, pour le bien être de tous, je vous invite à respecter les horaires (rappelés dans ce Clairet), lors des travaux de bricolage ou de jardinage afin de respecter votre voisinage.

De même, je vous rappelle que les trottoirs sont réservés en priorité aux piétons.

Merci de ne pas stationner sur le trottoir.

Je vous souhaite à tous un agréable été et d'excellentes vacances.

*Marc Avenard, Maire*

## ■ 14 juillet 2022

Programme

**11h45 Commémoration** : rassemblement au monument aux morts et dépôt de gerbe.

*La population est invitée à se rassembler nombreuse pour cette cérémonie.*

Apéritif offert à l'Espace Clairet.

**13h00 Déjeuner** : sous forme de buffet, à l'Espace Clairet (voir bulletin d'inscription ci-joint).

Pensez à apporter vos assiettes, couverts et verres. Nombre limité de personnes

Le traditionnel banquet sera servi par vos élus. Il sera suivi pour ceux qui le désirent d'une après-midi récréative ou nous mettrons à votre disposition de nombreux jeux (carte, scrabble, jeux en extérieur). La soirée s'achèvera vers 17h30 par un apéritif.

 [www.luray.fr](http://www.luray.fr) : rubrique Actualités / 14 juillet 2022

## ■ Concours Gardien de la paix - Session septembre 2022

Les inscriptions au concours de Gardien de la paix dans la Police Nationale, session de septembre 2022 sont ouvertes **jusqu'au 22 juillet 2022**.

2500 postes sont offerts au concours cette année.

Le métier de gardien de la paix donne accès à une 100<sup>aine</sup> de spécialités (enquêteur, police-secours, BAC, RAID, maitre-chien, motocycliste, pilote de drone, cybercriminalité...).

La limite d'âge pour le concours externe a été repoussée de 35 à 45 ans.

Inscriptions ouvertes **jusqu'au 22 juillet 2022** sur le site internet [www.devenirpolicier.fr](http://www.devenirpolicier.fr)

 [www.luray.fr](http://www.luray.fr) : rubrique Agenda / Police Nationale - Concours

## ■ Linead - Abonnement scolaire 2022-2023

La plateforme d'abonnement (et réabonnement) pour l'année scolaire 2022-2023 est ouverte depuis mercredi 1er juin.

Les familles doivent impérativement faire leur demande sur le site [linead.fr](http://linead.fr) **avant le dimanche 31 juillet**.

Merci de respecter cette date limite car Keolis aura besoin de temps pour retravailler certains itinéraires/horaires en fonction du nombre d'élèves inscrits. Ceci permettra d'éviter des sureffectifs et autres désagréments de la rentrée de septembre 2022.

Pour toute question, réclamation ou suggestion sur le réseau Linead : contactez l'agence commerciale au **02 37 42 10 10** ou par mail : [contact@linead.fr](mailto:contact@linead.fr)

 [www.luray.fr](http://www.luray.fr) : rubrique Agenda / Linead - Abonnement scolaire 2022-2023

## ■ Pour rappel...

### Stationnement sur les trottoirs

Des véhicules stationnés sur les trottoirs empêchent les piétons de circuler ou de traverser sur les passages protégés. Par ailleurs, ces mêmes véhicules gênent la visibilité des autres véhicules au sortir de différentes rues.

Contrevenir à ces règles peut être sanctionné par une amende de quatrième classe, soit 135€.

Les trottoirs de la commune sont réservés en priorité aux piétons. Par conséquent, il est strictement interdit de stationner sur le trottoir, même pour quelques minutes et il n'existe aucune dérogation pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route.

### Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables** de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- **les samedis** de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- **les dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00.

## Agenda

### ■ Festival l'Estiv' O Parc

**Du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 juillet 2022**, se déroulera le Festival **L'Estiv'O Parc**, dans le parc du Dianetum à Anet.

Cinéma en plein air, concerts, structures gonflables et restauration sur place vous attendent durant tout ce week-end. Entrée payante.

**Plus d'informations** au 02 37 41 49 09 (Info. touristiques) ou 02 37 43 00 70 (Dianetum).

### ■ Exposition

Mireille Maury expose ses œuvres **du 4 au 29 juillet 2022** dans le hall de Domitys à Vernouillet. Démonstration d'encre le 19 juillet à 14 h00.

### ■ Mairie de Luray - Fermetures

La mairie sera fermée exceptionnellement les **samedis 16 juillet et 13 août 2022**.

### ■ Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h00 à 18h00, les mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Elle sera fermée pour les congés d'été **du 1<sup>er</sup> août au 20 août inclus**.

Réouverture le mardi 23 août.